

BYRRRH

VIN TONIQUE et APERITIF

RECOMMANDE AUX FAMILLES VENTE EN 1912: 11.000.000 DE BOUTELLES
L. VIOLET. - THUIR, FRANCE

BYRRRH

Agents: PAUL GELPI & SONS, New Orleans

LE BULLETIN DU JOUR.

Suite de la 1ère page.

Dans l'ordre simplement politique, on sait, par Washington, que des adhésions de trois autres de ses chefs militaires sont arrivés à Carranza, après que les mêmes chefs en avaient donné, en termes respectueux, notification à la Conférence panaméricaine, en réponse à l'appel en conciliation que celle-ci leur avait individuellement adressé. C'est sans doute triste à dire, mais on ne peut s'empêcher de penser qu'une défaite militaire sérieuse, arrivant à l'un des deux adversaires en présence, aurait pour effet de rendre plus probable l'ouverture à une voie transactionnelle préconisée par la Conférence panaméricaine, dont la prochaine séance paraît appelée à se tenir sans que, dans cet ordre d'idées, il y ait le moindre progrès à constater.

P. H. ERMONT.

LA BULGARIE INTERVIENDRA.

Elle attend la réponse du gouvernement Serbe au sujet de la Macédoine.

Dépêche Spéciale à l'Abéille.

Londres, 25 août. — Des dépêches reçues ce soir de Paris et de Pétrograd font comprendre que la Serbie aurait consenti aux propositions des alliés, de céder à la Bulgarie cette partie de la Macédoine mentionnée dans le traité de 1912. Dès que le gouvernement bulgare sera officiellement avisé de ce sujet, il interviendra dans la guerre du côté de la Quadruple Entente.

M. Venizélos, premier ministre de la Grèce, fera savoir sous peu sa décision en faveur des alliés.

Un exode de Roumains de l'Allemagne fait supposer que la Roumanie suivra l'exemple de la Bulgarie.

Un bombardement aérien.

Dépêche Spéciale à l'Abéille.

Athènes, 25 août. — Une escadrille d'aéroplanes russes a bombardé la banlieue de Constantinople. Trente Turcs, huit Grecs et trois Arméniens ont été tués et blessés.

UN MOMENT DE REPOS.

Rien de nouveau au sujet de l'affaire de l' "Arabic".

Dépêche Spéciale à l'Abéille.

Washington, 25 août. — Le gouvernement des Etats-Unis ne répondra pas à la note de l'Allemagne demandant un délai de la part des autorités fédérales au sujet de la protestation dans l'affaire du vapeur "Arabic". Mais le président Wilson et le Cabinet attendront les explications promises par le gouvernement impérial.

Maître de poste louisianais.

Dépêche Spéciale à l'Abéille.

Washington, 25 août. — Le président Wilson a nommé M. Herbert E. Gordon maître de poste à Melville, Lne.

LES BONS INDICES.

Modeste par nécessité, le Kaiser vient de décider que le cinquième anniversaire de l'arrivée au pouvoir des Hohenzollern serait célébré, non par de grandes fêtes publiques, mais par des cérémonies discrètes dans les écoles, les temples et les églises.

Cet anniversaire tombe le 21 octobre prochain; la réserve prudente du Kaiser montre qu'il manque de confiance dans cet avenir, pourtant rapproché, malgré "les victoires sur victoires" que ses armées ne cessent de remporter — au dire de "l'Agence Wolff".

Il y a cinq cents ans, en effet, les Hohenzollern n'étaient que de minces bourgeois du Nuremberg; l'un d'eux, Frédéric, ayant rendu de grands services à l'empereur d'Allemagne, Sigismund, celui-ci, pour récompenser l'homme qui jouait alors près de lui le rôle de "brillant second," le nomme commandant suprême des Marches de Brandebourg (11 juillet 1411).

Frédéric s'installa si bien dans son nouvel apanage qu'il ne tarda pas à se faire conférer par l'empereur le titre d'électeur du Saint-Empire germanique. Le 21 octobre 1415, Frédéric fut reçu l'hommage de ses sujets.

Telle fut la première étape de l'ascension des Hohenzollern, électeurs de Brandebourg en 1415, rois de Prusse en 1701, empereurs d'Allemagne en 1871.

Que sera leur descendant le 21 octobre 1915?

L'ABEILLE

de la Nouvelle-Orléans sert des abonnements au prix de 60 sous par mois, de nos bureaux, ou 15 sous par semaine pris au porteur. ÊTES-VOUS ABONNÉ?

LETTRE D'UN PARISIEN

Suite de la 1ère page.

vices était arrivé à la limite d'âge. Vous voulez lui appliquer la loi commune et le sénateur de son département, un très haut magistrat, mort récemment, sachant nos bonnes relations de jeunesse m'avait demandé de m'intéresser à ce fonctionnaire qui désirait rester encore quelques années, quelques mois pour mieux dire. J'ai eu la complaisance d'intervenir; vous avez eu la faiblesse de céder et depuis, le dit secrétaire général à l'oreille-racommodée, ne peut lire une de mes chroniques dans le journal du département sans courir sus aux ciseaux ouverts.

— Qu'est-ce que cela vous fait? — Oh! pas grand-chose pour le moment mais quand le jour de la liquidation sera arrivé je ne pourrai manquer d'invoquer votre témoignage contre ces abus qui desservent la cause de cette "union sacrée" que nous entendons servir tous deux.

— Enfin pour l'instant? — Pour l'instant vous devriez faire comprendre à ces teneurs de cisailles littéraires qu'ils rendent le plus mauvais service à la cause qu'ils croient servir de très bonne foi, en imitant d'excellents patriotes qui ne demandent qu'à soutenir la nécessaire union des esprits et des consciences.

Le ministre leva vers le plafond de son Cabinet rouge ses paumes éplorées, ayant l'air de me dire: "Je suis impuissant".

Les abus sont en effet comme le chiendent, cette plante parasite qui, plus on l'arrache plus elle repousse. Il est trop tard pour réformer, à peine pourrait-on supprimer le mal dans sa racine. Les temps ne sont pas encore venus.

Prenez donc un nouveau bail de résignation et de patience. Tout finit par arriver.

JEAN-BERNARD.

L'évêque de Metz et Jeanne d'Arc.

M. Pell, vicaire général de Metz, adresse aux journaux une lettre rectificative, en ce qui concerne le culte de Jeanne d'Arc. M. Pell assure que Mgr. Benzler, l'évêque allemand de Metz, n'a pas prescrit le culte de Jeanne d'Arc, mais, faisant une distinction entre les Saintes et les bienheureux, il explique que le culte public des bienheureux est soumis à des restrictions qui n'existent pas pour les Saints canonisés. Il ajoute que Jeanne d'Arc n'étant pas une Sainte Canonisée, mais simplement une bienheureuse, ne peut être honorée qu'à la suite d'un indult de Rome, autorisant ce culte dans les églises ou dans les diocèses. Que Mgr. Benzler le 18 février, 1913, avait demandé et induit qui ne lui fut pas accordé que, récemment, il n'avait pas "fulminé l'interdit contre Jeanne d'Arc", mais, seulement, rappelé les lois de l'église réglant la matière.

Enfin, il n'a fait enlever aucune image, aucune statue des églises de son diocèse, vu qu'il ne s'y en trouvait pas. Il a simplement donné à son clergé des avis dictés par la prudence et, en tous cas, conformes aux prescriptions de l'église.

Cette lettre revient à dire, primo, qu'en effet, en 1913, Mgr. Benzler avait demandé l'indult, mais qu'en 1915, s'il n'a fait enlever aucune image de Jeanne d'Arc, il a donné l'ordre de ne pas en élever sur les autels.

C'est évidemment une distinction, mais ce n'est qu'une distinction.

EXCUSES ALLEMANDES

AU DANEMARK

Copenhague, 11 juillet. — Les journaux officiels publient la note suivante au sujet du torpillage du vapeur danois Søborg:

L'enquête ouverte par les autorités allemandes au sujet de la perte dans la mer du Nord, le 30 mai dernier, du vapeur danois Søborg, a établi que ledit vapeur, par suite d'une confusion malheureuse, a été coulé par un torpille lancée d'un sous-marin allemand.

Le commandant du sous-marin ne pensait pas avoir devant lui un bâtiment neutre, et il affirme que le pavillon danois, aussi bien que les marques de nationalité peintes sur le bâtiment, n'étaient pas suffisamment visibles au moment où la torpille a été lancée.

Le gouvernement allemand, par la voie du ministre d'Allemagne à Copenhague, a exprimé son profond regret de ce qui s'est passé et s'est déclaré prêt à payer les dommages et intérêts en proposant au gouvernement danois de charger un expert de déterminer l'étendue des dommages, d'accord avec un expert choisi par le gouvernement allemand.

Une nouvelle provocation allemande.

Le gouverneur général von Bissing vient de lancer l'avertissement suivant, sous forme de circulaire adressée au public:

Quiconque porte, expose ou montre en public, d'une façon provocatrice, des insignes belges, ou quiconque porte, expose ou montre en public, même d'une manière non provocatrice, des insignes d'autre pays en guerre avec l'Allemagne ou ses alliés, est passible d'une amende de 600 marks au plus, ou d'une peine d'emprisonnement, de six semaines au plus. Ces deux peines peuvent aussi être réunies.

Les contraventions seront jugées par les autorités ou les tribunaux militaires allemands.

Le présent arrêté entrera en vigueur le 1er juillet 1915.

(S) von BISSING.

Cette affiche a suscité dans Bruxelles un très vif émoi. Il y a eu des gens qui, ayant lu distraitement, ont été pris d'une colère subite et n'ont pu maîtriser un mouvement de violente exaspération. Ils croyaient que le gouverneur général interdisait le port de tout insigne, même l'insigne national, et dans leur indignation, ils se promettaient d'être patriotes quand même, dût-il leur en coûter l'amende et la prison.

Ceux qui avaient pesé des termes de l'arrêté, ont compris qu'on exigeait d'eux avant tout un patriotisme discret, un patriotisme à petites doses. Et les railleries de ceux-ci dominèrent bientôt la mauvaise humeur de ceux-là.

De quelle dimension doivent être désormais les portraits du roi et de la reine pour ne pas être suspects aux tribunaux militaires? Des habitants ont eu l'idée de nouer des rubans tricolores au collier de leur chien; est-ce de la provocation? Les commerçants ont rempli leurs vitrines de photographies de nos souverains; est-ce de la provocation? Les couleurs rouge, jaune et noir, agréablement mélangées, dominent dans la plupart des étalages. Faudra-t-il choisir d'autres nuances? Les femmes qui ont des coroliers tricolores à leurs chapeaux devront-elles les renvoyer à leurs modistes? Devra-t-on jeter au panier les portefeuilles en soie tricolore et les pochettes portant un pavillon brodé? Devra-t-on bannir les nœuds, les boutons, les broches, les bracelets et tous ces bijoux riches ou modestes faits tantôt d'un louis d'or à l'effigie d'Albert auréolé de brillants, tantôt d'une simple médaille formant pendentif? Un avenir très prochain nous le dira.

LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT BULGARE.

Le journal "Narodni Prava", qui paraît à Sofia, et qui passe à bon droit pour refléter les idées du gouvernement bulgare, vient de publier l'article suivant:

Le gouvernement bulgare ne voulant pas dépenser inutilement les forces de la nation, continue à observer la neutralité, tout en rappelant, chaque fois que cela devient nécessaire et là où il le faut, que le différend postérieur à la guerre de 1912 n'est pas liquidé et que le peuple bulgare ne tolérera plus la violation du principe des nationalités dans les Balkans, ni le joug qui pèse sur un million de Bulgares. Cependant, les Etats qui tiennent à régler leurs comptes avec les revendications légitimes de la Bulgarie, ont continué à manifester une obstination peu commune et à préparer ainsi consciemment un nouveau conflit entre les peuples balkaniques. Les esprits sont surexcités et l'atmosphère est sombre. L'avenir ne paraît pas éclairé par les rayons de la paix.

Les étincelles qui nous parviennent de l'incendie européen ne pourront pas être éteintes dans les Balkans, où il est resté depuis le 28 juillet 1913 beaucoup de matières inflammables. Chaque jour augmente les chances d'une guerre et retrécit les perspectives de paix. Les événements se déroulent d'après des lois inexorables et ne dépendent pas de notre volonté. Nous sommes prêts à les accueillir quels qu'ils soient. Nous avons les forces morales et matérielles nécessaires pour donner une sanction aux aspirations qui forment l'idéal bulgare. Le peuple, uni dans le mot d'ordre: "unité de tous les Bulgares," attend avec sang-froid le moment où il devra parler et s'écrier: "Donnez-moi ce qui m'appartient!"

Le peuple bulgare rentre son excellent dévouement. Les greniers, dans les villos et les villages, sont pleins. La nation ayant des vivres n'aura rien à craindre et sera seule l'artisan de sa prospérité. Si elle croit utile de prendre les armes, elle possède les forces nécessaires et elle a aussi le moyen de faire face à tout danger menaçant son indépendance. La Bulgarie, prête à tous les événements, ne désire pas d'aventures, mais elle veut avoir ce qui lui appartient.

L'ENNEMI CHANTAIT...

Bientôt un an... Et je ne peux oublier ce que précisément vers la fin de ce dernier mois de juillet, j'ai entendu un matin. Sans sommeil, j'étais à ma fenêtre ouverte sur l'auvent de la rue venait encore un frais silence. Parfois, le bruit d'un talon qui sonnait plus clair dans cette solitude, d'un débit qui s'entr'ouvrait, d'un lourd cahot au loin; ce n'était pas le réveil de Paris, c'était l'approche seulement de la reprise, et comme la palpitation d'une poitrine qui va puissamment se soulever. En face, la blancheur des maisons au repos, dans le soleil qui les rayait déjà; sur un balcon sorties pour la nuit, des roses dans un rose cristal. Placide quartier, que deux fois par jour cependant trouble l'animation d'une industrie voisine, maintenant il était dans son charme bourgeois, et très doux en l'air léger. Et cette paix provisoire des choses se glissait en moi, et délicieusement me pénétrait cette quiétude.

Mais tout d'un coup, un cri dans ce silence, une voix unique, mais qui sembla emplir l'espace. Elle monte, elle s'enfle, elle m'arrive stridente, et j'écoute cette voix matinale, et jamais je n'ai ouï pareil accent. Sous mes fenêtres, elle rétentit à la fois comme une alarme et comme un roulement de tambour; elle a des lenteurs de tressin et les rythmes d'une marche; elle a des gravités et des bravoures; elle chante et elle rugit. Brusquement un arrêt; mais un peu plus loin, la voix reprend, angoissante et superbe, et alors, tandis que les oreilles me tintent, stupéfait, je reconnais que ce qui s'élevait ainsi, dans cette allure adorable de Paris, c'était leur "Wacht am Rhein," c'était le chant national allemand.

Je me penche et je regarde.

Un homme, seul dans la rue vaste et libre, allait il allait dans ce vide, droit devant, d'un pied ardent, les regards braveurs, avec, en sa main crispée, une casquette qui furieusement tournoyait. Et à pleines lèvres, en s'entraînant, il jetait le chant maudit. C'était un ouvrier en route vers l'usine, et pourtant il marquait comme un "en avant" botté de soldat; il se rendait au travail donné chez nous, et pourtant il avait comme l'allure d'un vainqueur atroce.

Personne pour le voir, pensait-il, nul œil pour le surprendre; impunément, il pouvait laisser éclater ainsi ce que son cœur de haine recéléait au plus profond, et cracher enfin le secret de son sang et de sa race; plus de contrainte, plus de sourires menteurs, plus d'humilité médianche; la réalité après la comédie nécessaire, le cynisme qui soulage après l'hypocrisie. Et il s'en payait! Dans la sécurité de cette rue déserte! Il s'assouvissait, et tous nos matous, sans doute, l'entendaient lancer ainsi à tue-tête la menace et la mort aux maisons et aux êtres endormis!

Où, pauvres gens, fermez les yeux. — Lui, le veilleur de la haine, est là, fidèle. Dans la vilénie de son insulte, dans l'explosion de cette rage qui saut l'auvent, il a comme l'ivresse des massacreurs futurs. Sa haine vit, se nourrit, frissonne, éclate, combat dans notre hospitalité et parmi nous. Et toujours épiant les ruelles, les coins, les seuils, lâchement, il jout d'outrager la ville confiante et sa joie sauvage grimace.

En bas, personne ne viendra donc? Ce défi ne sera pas relevé? Non, vers cet atelier français où peut-être survit aux murs quelque image de Boulanger, tranquillement l'homme va, l'homme poursuit, tantôt rasant les portes, tantôt au milieu de la chaussée, prenant, enveloppant tout, avec parfois des gestes de prophète et de destructeur, avec d'énormes ricane-menas Krupp. Alors, je ne sais, je voudrais crier aussi, crier quelque chose de vengeur, mais l'homme a passé, maintenant il est loin, il tourne, la voix diminue et se meurt...

Non, rien n'a répondu à cette audacieuse ingratitude, à cette offense, d'un caractère si monstrueusement ludoques; mais aujourd'hui, ô merveille, c'est la réponse.

On l'a attendue longtemps, mais elle est venue, comme vient la justice. Et de partout, et du plus lointain hameau elle s'élançait, et à ce chant allemand, de la provocation, de la trahison, de la haine insassable, à cette heure, enfin; "c'est la Marseillaise" qui répond. De cette bouche de pierre que Bude a modelée sur l'Arc de triomphe, que de fois on a pu croire qu'elle allait s'enlever? Mais voici le moment sacré, et de toute son histoire, elle en fait la noblesse et la force.

L'autre semaine, aussi bien, en cette admirable "Journée de Paris," c'est elle qui triomphait dans les cours Pauvre et humiliée, la vieillesse de

MORT DU REV. PERE LORENTE

Suite de la 1ère page.

Dans toutes les mains, le pieux et triste médaillon de David d'Angers évoquait aussi le visage enflammé du jeune officier qui chantait à Strasbourg, dans le salon de Dietrich. Dans la parole même du chef de l'Etat son souffle a passé. Et maintenant, apportés d'un petit cimetière, ses restes sont allés rejoindre aux Invalides l'immortalité de Napoléon. Mais cette réparation, la France d'aujourd'hui lui lui devait, car son hymne, c'est la France même et aujourd'hui plus que jamais. Et quand je songe au chant infâme du Prussien, dans ce beau matin, plus noble encore et hautement vivante me semble cette "Marseillaise," et plus le contraste me donne de foi.

Deux chants qui combattent. Mais le nôtre a fait déjà le tour du monde, avec tout ce qu'il exprime de vertus essentiellement françaises, tout ce qu'il contient de droits d'espérer et de moyens de vaincre. Deux chants, deux races. Mais c'est de nos strophes allées que part l'irrésistible élan et ce sont elles qui disent la générosité et la noblesse des causes.

Déjà cette "Marseillaise," tout d'un coup, est allée retentir dans les forêts, les vallons, les petits villages de cette Alsace qu'ils prétendaient lui interdire à jamais, et elle a réveillé les vieux échos. Pourtant, ce n'est pas assez encore. Allemand, tu l'entendras chez toi, quelque matin, chez toi, dans ta rue à toi. Mais alors ce ne sera pas un chant vie, bonté et claudespin, et dans sa gloire, je t'en réponds, elle éclatera au grand jour, en face de l'univers ébloui.

ALEXANDRE HEPPE.

Ceux qui commercent avec les Allemands.

Le Conseil de Guerre de la 15e Région va, sous peu, juger un négociant de Menton, M. Racine, pour avoir commercé avec nos ennemis. M. Racine est un négociant important de Menton, plusieurs fois millionnaire, dont le chiffre d'affaires se réalisait chaque année avec une maison allemande, la célèbre firme Jean-Marie-Farina. M. Racine, fournissait les essences de Nérol ou fleurs d'orangers pour la fabrication de l'eau de Cologne. Depuis la guerre, la Maison Farina établit dans sa villa "Essen," située au bord du Rhin, une usine de nitro-glycérine pour l'armée.

L'inculpé est poursuivi pour avoir envoyé 500 tonnes d'huile d'olive, par l'Italie, à la maison Farina, huile nécessaire à la fabrication de ce produit dangereux.

Le Domaine de Martinwast.

Plusieurs journaux allemands et, en premier lieu, la "Frankfurter Zeitung", continuent à protester contre la mise sous séquestre du domaine de Martinwast, dans le département de la Manche, domaine appartenant au baron Schikler, le fondateur de la Banque de Berlin, devenue la Banque Delbrück, Schikler et Pourtales. Ces trois financiers, très répandus dans la société parisienne, avaient créé le domaine de Martinwast qui devait jouer un rôle prépondérant dans l'investissement allemand projeté en Normandie; c'était comme le centre des agissements des Allemands dans ce coin de la France, dans les environs de Cherbourg, et particulièrement à Dielette, dont on avait rêvé de faire un Gibraltar allemand.

Plusieurs personnalités françaises avaient eu la faiblesse de protéger cet établissement dangereux dont la mise sous séquestre provoque en ce moment encore les colères de la presse germaniste.

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales. Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de Toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à dix heures et ferme le dimanche. Cela des rues Dauphine et Bienville, à deux blocs de la rue du Canal, 3ème District.

En faisant vos emplettes mentionnez l'Abéille, S. V. P.

F. A. BRUNET

IMPORTATEUR DIRECT

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLER

313 — RUE ROYALE — 313

— ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE

La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orléans. Venez visiter et vous verrez de tout ce que nous avons de marchandises pour lesquelles je défie toute concurrence. Les ordres de la campagne sont sollicités.

PHONE MAIN 4360.

En faisant vos emplettes mentionnez l'Abéille, S. V. P.